

Métopimazine- Vogalène®

La Rédaction

Anti-émétique de première intention indiqué dans le traitement symptomatique des nausées et vomissements.

HISTORIQUE :

Le Vogalène est à disposition du corps médical depuis près de 30 ans, puisque sa mise sur le marché sous la forme de solution buvable date de 1975. C'est en 1979 que la forme injectable à 1% est proposée.

PROPRIÉTÉS PHARMACOLOGIQUES :

Activité anti-émétique :

La métopimazine est un anti-émétique appartenant à la classe des phénothiazines. Cette activité anti-émétique s'explique par une action anti-dopaminergique résultant d'une fixation élective sur la « **Chemoreceptive Trigger Zone** » au niveau des récepteurs D2. Elle résulte aussi d'une activité antihistaminique (*récepteurs H1*). Elle ne passe pas la barrière hémato-encéphalique, et n'atteint donc pas le striatum. Sa tolérance neurologique s'explique par cela.

Actions périphériques sur le tractus digestif :

La métopimazine exerce un effet inhibiteur sur la motricité gastrique. Elle accentue le rythme d'ouverture et de fermeture du pylore. Elle exerce une action inhibitrice sur la contractilité intestinale et colique en cas de contractions excessives par action parasympholytique.

Action sur le système nerveux autonome :

La métopimazine exerce une action inhibitrice sur les effets hypertenseurs et vasomoteurs des catécholamines.

PROPRIÉTÉS PHARMACOCINÉTIQUES

Après administration orale, le pic plasmatique est atteint en 30 minutes, sauf pour la forme lyoc de meilleure biodisponibilité (15 minutes). Le produit de métabolisme possède lui-même une activité anti-émétique. La demi-vie d'élimination est de l'ordre de 4h. 30. Il faut noter que 30% de la dose administrée est retrouvée dans les urines de 24h.

INDICATIONS :

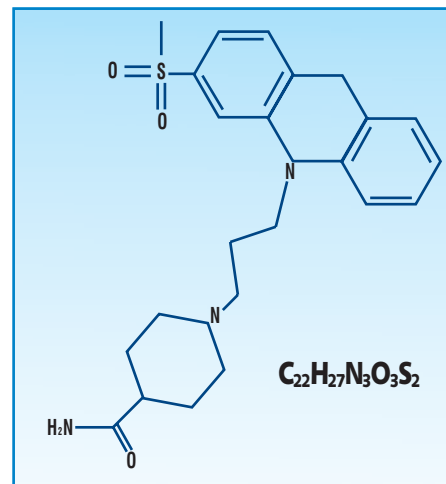
Traitement symptomatique des nausées et vomissements. Les indications, dans ce cadre, sont larges : nausées des voyages, gastropathies, gastro-entérites, grossesse, affections ORL, vertiges, nausées post-opératoires, cancérologie. L'efficacité est supérieure à 75%.

CONTRE-INDICATIONS :

Glaucome à angle fermé.
Une phénylcétonurie contre indique la prescription de la forme *lyoc* contenant de l'aspartam.

EFFETS SECONDAIRES :

Aucun effet à type de dyskinésie ou de syndrome extra-pyramidal n'a été noté, ce qui confirme bien l'absence de passage de la barrière hémato-encéphalique.
Les effets sédatifs sont rares, inférieurs à 2%.
Des hypotensions, par effet sympatholytique, ont pu être notées après injection



tion IV, chez des sujets fragiles (*sujets âgés ou déjà hypotendus*). Aucune étude ne rapporte d'effet endocrinien, de gynécomastie ou de trouble sexuel.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

L'injection IV doit se faire en *decubitus*, et en réduisant les posologies chez les sujets fragiles ou hypotendus.

Réduction des posologies en cas d'insuffisance hépatique ou rénale. Bien qu'aucune malformation n'ait été notée, par analogie avec les phénothiazines, il est prudent de limiter les prescriptions pendant la grossesse.

POSOLOGIES :

• Adultes :

Voie orale : 15 à 30 mg/j. Soit, 2 à 4 lyoc, 1 à 2 gélules, ou 2 à 6 cuillères à café de la solution buvable.

Voie parentérale : 1 à 2 ampoules IM par jour. Si injection IV, la faire lentement.

• Enfants :

De 6 à 12 ans : 7 à 15 mg/j.

Forme goutte en dessous de 6 ans.

Nourrissons : 1 mg/kg/j. ■

